

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER du 18 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR L'AVIS

"Une dynamique pour l'Industrie Agroalimentaire en Midi-Pyrénées"

Rapporteur : Mr Bernard GUIDEZ



Le rapport présenté par Monsieur Bernard GUIDEZ lors de l'Assemblée plénière du CESER de Midi-Pyrénées le Lundi 18 Juin est consacré à "Une dynamique pour l'Industrie Agroalimentaire en Midi-Pyrénées". Pour rappel, le secteur de l'agro-alimentaire, lié à celui de l'agriculture, est le secteur le plus structurant du territoire de Midi-Pyrénées étant le premier employeur régional et le deuxième employeur industriel, et qu'il assure un maillage économique spécifique même si aujourd'hui l'industrie agro-alimentaire pâtit d'une image contrastée (crises sanitaires, qualité nutritionnelle, conditions environnementales...) et se voit affaiblie par un marché concurrentiel mondialisé qui la confronte à de nouvelles problématiques.

Cet avis envisage cette industrie comme l'un des maillons d'une chaîne de valeur appelée Agro-chaîne qui en articulant tous les maillons depuis le marché, les besoins du consommateur jusqu'à la production d'une agro-ressource en passant par l'ingénierie des produits finis, permet aux acteurs du marché d'innover et de développer leur compétitivité en anticipant les attentes globales des consommateurs/citoyens.

Reconquête et consolidation de la production locale, contractualisation pour assurer l'approvisionnement permettant de sécuriser le consommateur.

Pour le CESER, cette vision globale et transversale de cette chaîne de valeur permet aujourd'hui de faire des propositions pour maintenir, structurer et développer les IAA avec pour objectifs :

- de pérenniser l'industrie agroalimentaire (rôle social important à la fois en tant qu'employeur mais aussi par son implantation dans les territoires ruraux avec le rôle fondamental qu'elle joue vis-à-vis de nos agriculteurs),
- de mieux organiser ce secteur (économique et social),
- d'améliorer le fonctionnement de cette industrie pour satisfaire les consommateurs (sécurité sanitaire des aliments, traçabilité, qualité nutritionnelle et gustative...)
- d'assurer son évolution (s'adapter aux mutations, créer de la richesse, développer la recherche et l'innovation...)

Il apparaît important au CESER de reconquérir et de consolider la production agro-alimentaire locale en développant la contractualisation avec les agriculteurs pour assurer l'approvisionnement et permettre aux consommateurs d'avoir des produits de qualité.

Ainsi, les préconisations du CESER dans cet avis s'articulent alors autour de cinq propositions :

- Créer une gouvernance de l'Agro-chaîne.
- Répondre aux besoins des populations.
- Donner les moyens aux IAA d'améliorer leur compétitivité.
- Relocaliser la Valeur Ajoutée sur les territoires.
- Développer les liens entre production agricole et transformation industrielle sur le territoire par la contractualisation.